



**Offre d'emploi
Préposé(e) aux installations communautaires
Poste régulier à semaine réduite
Concours 2025-32**

Proclamée **Meilleure ville canadienne pour la qualité de vie familiale**, Saint-Bruno-de-Montarville cumule les honneurs et est fière de servir sa population de près de 27 000 citoyens. Arborant multiples lieux et monuments historiques, la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville se fait un point d'honneur de conserver ses **5 Fleurons** pour la qualité de ses aménagements extérieurs. Le respect, la transparence, la responsabilisation, l'initiative et la performance font partie intégrante des valeurs qui guident chaque employé à évoluer avec fierté au sein de notre organisation.

La Direction du loisir, culture et vie communautaire de la Ville de Saint-Bruno-de-Montarville est présentement à la recherche de préposé(e)s aux installations communautaires. Relevant du chef de division vie communautaire, le ou la titulaire de ce poste assume la responsabilité de différents travaux administratifs.

LES PRINCIPALES TÂCHES SONT :

1. Accueille la clientèle des installations communautaires, les informe des procédures et des règles de fonctionnement et s'assure du respect de celles-ci;
2. Reçoit les appels téléphoniques, enregistre les réservations de locaux et des terrains de tennis dans le logiciel informatique prévu à cet effet;
3. Répond aux questions et demandes des organismes et de la clientèle en ce qui concerne l'utilisation des installations communautaires et leur apporte le soutien nécessaire;
4. S'occupe de la location de locaux appartenant à la Ville et des terrains de tennis; assure l'entretien, la propreté et la sécurité des locaux du Centre communautaire et des terrains de tennis;
5. En fonction du calendrier établi, s'assure du montage et du démontage des locaux lors des cours ou événements spéciaux;
6. Met à la disposition de la clientèle et fait l'installation des équipements techniques de base requis (ex : lutrin, projecteur, écran de projection, système de son, etc.);
7. Complète des contrats standards de location (locaux, terrains de tennis, etc.);
8. Effectue des transactions monétaires, telle la perception des sommes d'argent (comptant, chèques, cartes de débit et de crédit) suite à la vente de cartes d'abonnement, de location de locaux, de licences ou autres. Balance les comptes à la fin de la journée, émet des reçus et enregistre les ventes dans les logiciels prévus à cet effet;
9. Informe son supérieur des commentaires et des plaintes formulés par la clientèle. Fait des propositions en vue d'améliorer le service à la clientèle;
10. Enregistre les mises à jour des activités communautaires et culturelles sur le site Internet de la Ville.

HORAIRE DE TRAVAIL :

4 jours par semaine (2 quarts de jour en fin de semaine + 2 autres quarts [jour ou soir, en semaine]), selon les balises suivantes :

- Quarts de jour : Entre 7h30 et 17h
- Quarts de soir : Entre 15h et 23h

Minimum d'heures par période :

HORAIRE AUTOMNE/HIVER (30 sem.)
(septembre à avril) : **29 h/sem**

HORAIRE D'ÉTÉ (22 sem.)
(avril à septembre) : **31,5 h/sem**

QUALIFICATIONS REQUISES :

Formation : Diplôme d'études secondaires (Secondaire V)
Expérience : Moins de trois (3) mois d'expérience
Aptitudes : Bonne connaissance du français oral et écrit;
Connaissance des logiciels pertinents (logiciel(s) spécialisé(s), Word, Excel de base, Internet, Sport-plus est un atout;
Qualités personnelles appropriées : entrentent, tact, courtoisie, autonomie et débrouillardise.

Salaire horaire 2024 (provisoire) : Minimum : 23,21\$ - Maximum : 30,37\$

Si cette opportunité vous intéresse, veuillez svp nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le numéro de **concours 2025-32** au plus tard le **27 avril 2025** en remplissant le formulaire de candidature en ligne disponible dans la section [Emploi](#) de notre site Internet. **Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.**

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature et à s'identifier à l'aide du questionnaire prévu à cet effet, disponible sur le formulaire de candidature en ligne.